

## **Liste des opérations cofinancées par la Wallonie et le FEAMP, faisant l'objet d'une fiche synthétique.**

(cliquer sur le nom du projet pour visualiser la fiche résumée correspondante)

### **Mesure 44.6 : faune et flore aquatiques des eaux intérieures**

- 44-1604-002 - Suppression des Obstacles à la Migration sur le ruisseau des AWIRS (SOM AWIRS)
- 44-1604-003 - Restauration de la libre circulation des poissons sur l'Eau Blanche
- 44-1604-004 - Aménagement d'une passe à poissons sur la Lesse au barrage de Pont à Lesse (Dinant)
- 44-1604-006 - Etude de faisabilité de levées d'obstacles sur la Warche (bassin hydrographique de l'Amblève; en 1ère catégorie) en vue de restaurer la libre circulation piscicole dans le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
- 44-1604-007 - "Fish for Mussels" - Préservation d'une ressource aquatique majeure (faune piscicole et mollusques) dans l'optique de la Directive Cadre Eau : vers l'objectif "Très Bon Etat 2021"
- 44-1604-008 - Définitions des bases scientifiques et techniques pour une optimisation et une évaluation de l'efficacité des pratiques de repeuplements en civelles d'anguille européenne (*Anguilla anguilla*)
- 44-1604-009 - Développement de méthodes visant à caractériser la qualité sanitaire des civelles de repeuplement, à permettre leur stabulation temporaire et à les vacciner contre l'Anguillid herpesvirus 1
- 44-1604-011 - Optimisation des performances des smolts dans le bassin mosan
- 44-1703-001 - Amélioration hydromorphologique du cours d'eau d'Andenelle 2ème catégorie n°64000 (MV01R) dans le cadre de la rénovation de la rue des pipiers
- 44-1703-003 - Restauration de la libre circulation des poissons sur le Samson - phase 1
- 44-1703-007 - Construction d'une nouvelle passe à poissons au droit du barrage de Houx (Dinant) sur la Meuse.

### **Mesure 47 : Innovation en aquaculture**

- 47-1604-001 - Développement d'un pilote d'aquaculture intégrée associé à un circuit court de distribution (AquaLocI: Aquaculture Locale Intégrée)
- 47-1604-002 - Valorisation innovante des effluents de pisciculture par la méthode aquaponique
- 47-1703-001 - Soutien à l'innovation en aquaculture
- 47-1703-004 - Diversification de la pisciculture en Wallonie : optimisation des techniques d'élevage de l'ombre (*Thymallus thymallus*) pour la production de poissons de consommation à haute valeur (DiverThym)

### **Mesure 68 : Mise sur le marché**

- 68-1703-001 - Réalisation de capsules video promotionnelles pour le secteur de l'aquaculture en Wallonie



**Réf. Projet :** 44-1604-002

**Titre Projet:** Suppression des Obstacles à la Migration sur le ruisseau des AWIRS (SOM AWIRS)

**Bénéficiaire :** SPW-DGARNE-DRCE-DCENN

**Objectifs du projet :**

Le projet vise l'amélioration de la qualité hydromorphologique d'un cours d'eau affluent direct de la Meuse, le ruisseau des Awirs, situé en amont de Liège, dans une région densément peuplée. La masse d'eau du ruisseau des Awirs, MV13R, a été désignée comme masse d'eau prioritaire pour le deuxième PGDH Meuse, pour la restauration hydromorphologique (lever d'obstacles et reméandration).

Cette restauration sera réalisée par la levée de deux obstacles à la circulation des poissons, dont l'anguille, ainsi que la reméandration du cours d'eau sur un tronçon de 300 m, et la pose de caches à poissons sur des portions de berges murées.

Les obstacles concernés sont les obstacles n°2354 et n°2355, situés respectivement au sein des secteurs P.A.R.I.S. Awirs002 et Awirs003.

**Mesure du PO-FEAMP :** M.44.6 -  
Réhabilitation des eaux intérieures, protection de la faune et de la flore aquatiques

**Période :** avril 2017 à janvier 2020

**Lieu :** Engis, Flémalle, Grâce-Hollogne

**Administration de tutelle :** NA



Figure 1: obstacle 2354



Figure 2: obstacle 2355

Une reméandration in situ permettrait d'améliorer la diversité des écoulements en régime d'étiage. L'installation de caches à poissons permettrait de créer des habitats qui font défaut dans certaines parties du cours d'eau aux berges murées, n'offrant pas de sous-berges aux poissons. Ce projet comporte un volet étude, préliminaire à la phase des travaux proprement dits.

**Contribution du projet aux objectifs du Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche :**

Contribution à la priorité n°1: promotion d'une pêche durable, objectif spécifique 1.b): la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques, avec comme résultat une diminution du nombre d'obstacles infranchissables par les poissons dans le bassin de la Meuse et réhabilitation d'un axe prioritaire pour la circulation du poisson.



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.



Wallonie



**Réf. Projet :** 44-1604-003

**Titre Projet:** Restauration de la libre circulation des poissons sur l'Eau Blanche

**Bénéficiaire :** SPW-DCENN

**Mesure du PO-FEAMP :** M.44.6

**Période :** 09/2015 – 10/2019

**Lieu :** Chimay et Couvin

**Administration de tutelle:** -

**Objectifs du projet :** Aménagement de 7 obstacles à la libre circulation des poissons en vue de les rendre franchissables à la montaison et à la dévalaison sans sélectivité. Aménagement de 4 passes à poissons de type rustiques et arasement partiel ou total de 3 seuils.



**Photo :** barrage de l'ancienne Forge Monseu à Virelles (dH= 1.20mètres)

**Contribution du projet aux objectifs du Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche :**

Restauration de la continuité longitudinale de L'Eau Blanche considérée comme un axe migratoire ultra-prioritaire en continu depuis la Meuse pour l'anguille européenne. Les grands migrateurs salmonidés sont également concernés par le projet dans la mesure où la suppression des obstacles permet non seulement l'atteinte des zones de frai, mais également l'amélioration des zones de frai grâce au rétablissement du transport solide

**Résultats obtenus par le projet:**

*Projet en cours*



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.

**Réf. Projet :** 44-1604-004

**Titre Projet:** Aménagement d'une passe à poissons sur la Lesse au barrage de Pont à Lesse (Dinant)

**Bénéficiaire :** SPW-DCENN

**Objectifs du projet :** Aménagement du barrage de Pont à Lesse, « porte d'entrée » du bassin de la Lesse, en vue de le rendre franchissables à la montaison et à la dévalaison pour les salmonidés, cyprinidés et anguilles, sans sélectivité. Pour cela, une passe de type "passe à bassins technique" est érigée en rive gauche.

**Mesure du PO-FEAMP :** M.44.6

**Période :** 01/2016 – 11/2017

**Lieu :** Dinant

**Administration de tutelle:** -



**Photo :** barrage de Pont à Lesse avec passe à kayak (dH= 1.20mètres)

**Contribution du projet aux objectifs du Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche :**

Restauration de la continuité longitudinale de la Lesse jusqu'à Han sur Lesse, considérée comme un axe migratoire ultra-prioritaire en continu depuis la Meuse pour l'anguille européenne et pour le Saumon atlantique.

**Résultats obtenus par le projet:**

*Projet en cours*



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.



Wallonie



**Réf. Projet :** 44-1604-006

**Mesure du PO-FEAMP :** M. 44.6

**Titre Projet:** Etude de faisabilité de levées d'obstacles sur la Warche (bassin hydrographique de l'Amblève ; en 1<sup>ère</sup> catégorie) en vue de restaurer la libre circulation piscicole dans le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel.

**Période :** novembre 2016 – octobre 2018

**Lieu :** Malmedy

**Bénéficiaire :** ASBL Commission de gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel

**Administration de tutelle :** SPW – DGARNE – Direction des cours d'eau non navigables.

**Objectifs du projet :**

L'objectif poursuivi par ce projet est de réaliser une étude qui évaluera les options techniques envisageables et les coûts des travaux à entreprendre pour lever 5 obstacles prioritaires présents sur la Warche entre le lac de Bévercée à Malmedy et la confluence de la Warche avec l'Amblève près de Beaumont. La levée de ces obstacles permettra de rétablir la libre circulation piscicole jusqu'au Parc naturel Fagnes-Eifel..



**Contribution du projet aux objectifs du Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche :**

L'objectif principal du Fonds européen des Affaires maritimes et de la Pêche (FEAMP), est de soutenir une pêche commerciale durable et une aquaculture durable. De ce fait, le FEAMP vise également le développement de la faune et de l'habitat aquatique. L'étude de la levée de 5 obstacles sur la Warche répond donc aux objectifs du FEAMP, mais également à ceux de la Directive Cadre sur l'Eau, en envisageant un rétablissement de la libre circulation piscicole dans ce cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie.

Le projet est notamment concerné par un objectif spécifique du programme wallon, « 1.b) La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques » qui entre dans le cadre de la promotion d'une pêche durable. Le projet proposé répond à cet objectif spécifique. En effet, parmi les 5 obstacles, l'un d'eux est qualifié « d'infranchissable ». L'étude de la levée de cet obstacle, la planification des travaux futurs et à l'avenir, la réalisation de ces derniers, permettra de remplir cet objectif. La levée des quatre autres obstacles en aval de ce dernier, qualifiés de « majeur » ou « important », est une suite logique à la levée de l'obstacle « infranchissable » et permettra de rétablir une continuité écologique sur ce tronçon.



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.



Wallonie



**Réf. Projet :** 44-1604-007

**Titre Projet:** "Fish for Mussels" - Préservation d'une ressource aquatique majeure (faune piscicole et mollusques) dans l'optique de la Directive Cadre Eau : vers l'objectif "Très Bon Etat 2021"

**Bénéficiaire :** Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

**Objectifs du projet :**

L'objectif "très bon état" des masses d'eau ML08R et ML12R est lié à la présence de la moule perlière, qui y côtoie un autre bivalve menacé : la mulette épaisse. Ces deux espèces sont biologiquement dépendantes des communautés de poissons. Le projet concernera d'une part le rétablissement de la libre circulation des poissons et d'autre part la restauration de tronçons dégradés. Au niveau de la continuité écologique, un diagnostic différencié multi-espèces sera réalisé pour chaque obstacle, prenant en compte des espèces peu considérées classiquement (espèces hôtes des bivalves). Dans cette optique, le récent protocole ICE (information sur la continuité écologique) sera appliqué. Sur base des conclusions, deux obstacles prioritaires seront aménagés. La deuxième composante du projet s'attèlera à restaurer l'habitat aquatique et les zones de frai, toujours dans le cadre d'une approche multi-espèces visant les poissons hôtes des deux bivalves menacés.

**Mesure du PO-FEAMP :** 44.6

**Période :** janv-2017 à déc-2020

**Lieu :** Vaux-sur-Sûre, Léglise, Fauvillers, Martelange

**Administration de tutelle :** SPW-DGO3-DCENN



**Contribution du projet aux objectifs du Programme pour le secteur commercial de la pêche :**

Le projet s'articule autour de la relation biologique forte entre deux mollusques aquatiques menacés et leurs poissons hôtes. Les actions de restauration concourront à optimiser le fonctionnement de cette relation écologique, et par là à renforcer le fonctionnement global de l'écosystème (en ce compris les services écosystémiques fournis par ces espèces). Au niveau des enjeux économiques, le projet visera clairement la préservation d'un stock biologique particulier et d'importance conservatoire. Ces populations (mollusques + poissons hôtes) constituent une ressource biologique potentiellement utile pour le développement à terme d'une aquaculture durable dirigée vers des services environnementaux.



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.



Wallonie



**Réf. Projet :** 44-1604-008

**Titre Projet:** Définitions des bases scientifiques et techniques pour une optimisation et une évaluation de l'efficacité des pratiques de repeuplements en civelles d'anguille européenne (*Anguilla anguilla*)

**Bénéficiaire :** Laboratoire de Démographie des Poissons et d'Hydroécologie de l'Université de Liège

**Mesure du PO-FEAMP :** 44.6

**Période :** Janv. 2017 à Déc. 2020

**Lieu :** Basse Meuse – Bassins Gueule, Berwinne et Hoegne

**Administration de tutelle :**  
SPW-DGO3-DNF-SP

### **Objectifs du projet :**

Un premier volet du projet consiste à définir les bases scientifiques et techniques pour une optimisation des pratiques de repeuplements en civelles en soutien aux stocks locaux d'anguille actuellement en état alarmant de déclin. Les acquis obtenus lors d'un précédent projet sont transposés sur des modèles écologiques « rivières » d'une plus grande importance et typologiquement différents, avec comme nouveauté méthodologique l'espacement des sites de déversements. Un second volet du projet vise à évaluer l'efficacité d'une telle démarche méthodologique en



terme de survie, croissance, utilisation de l'habitat, dispersion et sexe futur des anguilles déversées. En collaboration avec le laboratoire d'immunologie-vaccinologie (ulg) des analyses sanitaires à l'arrivée des civelles importées et au cours de leurs développements contribuent à une meilleure connaissance de la contraction de la maladie de l'herpesvirus.

### **Contribution du projet aux objectifs du Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche :**

Le projet s'inscrit parfaitement dans la mesure « *Protection et développement de la faune et de la flore aquatique* » au sein de laquelle le Programme belge accorde d'ailleurs une priorité au plan de gestion de l'anguille qui représente un intérêt biologique mais également commercial (à tous les stades de vie de cette espèce). Les résultats de cette étude contribueront à élaborer un protocole de repeuplement d'anguille des cours d'eau situées dans les parties amont des bassins versants. Un tel protocole améliorera au court et moyen terme l'état de conservation de stocks locaux, et à long terme la contribution de la Wallonie aux stocks de géniteurs panmictiques qui se reproduisent en mer de Sargasses. Le projet améliorera également la mise en œuvre du Plan de Gestion Anguille pour la Belgique. Ce Plan a été élaboré en décembre 2008 et accepté le 5 janvier 2010 par la Commission Européenne, en application du Règlement anguille (CE) 1100/2007.



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.



Wallonie



**Réf. Projet : 44-1604-009**

**Titre Projet: Développement de méthodes visant à caractériser la qualité sanitaire des civelles de repeuplement, à permettre leur stabulation temporaire et à les vacciner contre l'Anguillid herpesvirus 1**

**Bénéficiaire :** Prof. A. Vanderplasschen  
Laboratoire d'Immunologie-Vaccinologie  
(Faculté de Médecine Vétérinaire).

**Objectifs du projet :**

Le stock d'Anguilles Européennes (*Anguilla anguilla*) est en sévère déplétion, et ne représente plus que 1% de ce qu'il était en 1980. L'Anguillid herpesvirus 1 a été suggéré comme un facteur important de ce déclin. Aucun vaccin sûr et efficace n'est actuellement disponible contre cet agent infectieux. Diverses mesures ont été mises en place au niveau européen pour tenter de repeupler les cours d'eau en anguilles sans qu'aucune analyse systématique du statut sanitaire des lots de civelles ne soit réalisée préalablement ou postérieurement à leur déversement. Le présent projet a pour objectifs d'investiguer la mise au point de stations de stabulation pour un stockage temporaire optimal des civelles avant leur déversement en milieu naturel, d'établir des méthodes de diagnostic pour leur évaluation sanitaire ainsi que de développer un vaccin sûr et efficace à l'encontre de l'Anguillid herpesvirus 1 compatible avec les programmes de repeuplement.

**Mesure du PO-FEAMP :** 44.6

**Période :** Janv. 2017 – janv. 2020

**Lieu :** Région wallonne

**Administration de tutelle :** Direction des Programmes européens & Service de la Pêche



**Contribution du projet aux objectifs du Programme pour le secteur commercial de la pêche :**

Le présent projet a pour objectif un ensemble de mesures visant à améliorer l'impact des programmes de repeuplement en civelles. En contribuant au rétablissement de la population d'anguilles européennes, ce projet s'inscrit dans un des objectifs premiers du Programme pour le secteur commercial de la pêche : développer une production aquacole durable et soutenir la biodiversité par des mesures d'élevage et de remise en milieu naturel de cette espèce menacée.

Ce projet répond aux objectifs intrinsèques du programme ainsi qu'au règlement (CE) 1100/2007 instituant des mesures de reconstitution du stock d'anguilles européennes. En application de ce règlement, la Belgique a établi un plan d'actions parmi lesquelles figure le repeuplement en civelles. Rappelons par ailleurs que l'Anguille européenne constitue une espèce avec un fort intérêt économique sur le marché européen et même mondial



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.



Wallonie



**Réf. Projet : 44-1604-011**

**Mesure du PO-FEAMP : 44.6**

**Titre Projet:** Optimisation des performances des smolts dans le bassin mosan

**Période :** 10/2016 à 12/2019

**Lieu :** Namur - Erezée

**Bénéficiaire :** Université de Namur (Unamur)

**Administration de tutelle :** Service de la Pêche et Dir. des Programmes européens

### **Objectifs du projet :**

L'objectif principal de ce projet est d'identifier les conditions d'élevage à optimiser afin d'améliorer la survie et le fitness des jeunes saumons déversés dans les rivières du bassin mosan. Il s'articule autour de trois axes :

- Identifier les facteurs susceptibles d'affecter le fitness des jeunes saumons en éclosérie
- Identifier les meilleures combinaisons de facteurs à appliquer en éclosérie
- Valider les modalités optimisées en éclosérie par des déversements dans les rivières du bassin Mosan et des recaptures pour comparer les survies en fonction des conditions d'élevage appliquées.

Dans le cadre de ce projet, les principaux facteurs affectant le fitness des alevins en éclosérie seront identifiés au cours d'études en milieu contrôlé (bassins expérimentaux). L'optimisation de ces facteurs devrait permettre la production d'alevins disposant d'une meilleure capacité d'adaptation en milieu naturel. Pour le vérifier, les meilleures combinaisons de facteurs seront validées en milieu naturel au travers de campagnes de déversements et de recaptures par pêche électrique

afin de déterminer la survie des alevins en fonction de leur condition d'élevage.



### **Contribution du projet aux objectifs du Programme pour le secteur commercial de la pêche :**

Ce projet contribue aux objectifs du programme wallon pour le secteur commercial de la pêche, plus particulièrement la mesure 44.6 qui concerne la réhabilitation des eaux intérieures et la protection de la faune et de la flore aquatiques. Les espèces migratrices telles que le saumon atlantique, espèce en voie de réhabilitation dans le bassin mosan depuis 2002 sont considérées comme prioritaires par le Programme régional wallon pour le secteur commercial de la pêche 2014-2020.

Les travaux prévus dans le cadre de ce projet permettront d'intensifier les repeuplements dans le bassin mosan et ainsi augmenter les chances de retour des adultes en provenance de la mer.



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.



**Réf. Projet :** 44-1703-002

**Mesure du PO-FEAMP :** 44.6

**Titre Projet:** Amélioration hydromorphologique du cours d'eau d'Andenelle 2ème catégorie n°64000 (MV01R) dans le cadre de la rénovation de la rue des pipiers

**Période :** août-2017 à sept.-2019

**Lieu :** Andenne

**Bénéficiaire :** Ville d'Andenne

**Administration de tutelle :** SPW-DGARNE

**Objectifs du projet :**

Les actions cofinancées par le FEAMP visent la restauration hydromorphologique du cours d'eau Andenelle et plus précisément le rétablissement de la libre circulation de ce cours d'eau avec la Meuse.



Ces actions (seules cofinancées par le FEAMP) s'inscrivent dans un projet plus large relatif notamment à l'assainissement des eaux et à la restauration des voiries :

- En l'amélioration de l'assainissement par l'égouttage, la collecte, le transport et le traitement en station existante des eaux usées en provenance de 1500 EH ;
- En l'amélioration hydro morphologique et la mise à ciel ouvert du cours d'eau d'Andenelle dans la rue des Pipiers ;
- En l'amélioration du cadre de vie des habitants de la rue des Pipiers ;
- Au renouvellement du revêtement des voiries et trottoirs ;
- A la mise à niveau des réseaux de distribution d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone et de télédistribution.

**Contribution du projet aux objectifs du Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche :**

- Renouvellement de la faune piscicole en favorisant la montaison et la dévalaison des poissons dans le cours d'eau d'Andenelle en lien avec le bon état écologique requis par la DCE (directive cadre sur l'eau) et le bon potentiel pour les anguilles et les salmonidés que constitue la liaison avec la Meuse.
- Ré apparition au droit de la mise à ciel ouvert d'une faune et flore aquatique
- Impact positif sur le bien être des habitants de la rue des Pipiers, la sensibilisation de ceux-ci à l'environnement et un rayonnement de la réalisation suscitant l'attrait et la curiosité au-delà du quartier.
- La masse d'eau sera positivement impactée par ces travaux



*Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.*



Wallonie



**Réf. Projet :** 44-1703-003

**Mesure du PO-FEAMP :** 44.6

**Titre Projet :** Restauration de la libre circulation des poissons sur le Samson - phase 1

**Période :** Avril-2017 à nov.-2019

**Lieu :** Andenne

**Bénéficiaire :** SPW - DCENN

**Administration de tutelle :** SPW-DGARNE

**Objectifs du projet :**

Le Samson est un cours d'eau condrusien qui prend sa source à Gesves et se jette dans la Meuse à Thon quelques 22 km plus loin. Ce projet a pour objectif premier la restauration de la continuité longitudinale du Samson considérée comme un axe migratoire ultra-prioritaire en continu depuis la Meuse pour le Saumon Atlantique, la truite de mer et l'anguille



européenne. Il est également prioritaire pour la truite, et constitue un habitat potentiel pour le barbeau, la vandoise et le chevaine, espèces sauvages de grande valeur écologique. Le Samson offre clairement de bonnes possibilités de reproduction pour le saumon et la truite de mer, tant au niveau de la qualité physique du substrat que de la qualité de l'eau.

Le consistera à lever 5 des 8 obstacles majeurs répertoriés sur le Samson :

- Obstacle n°578 à Thon : pré-barrages en enrochements et ouverture d'une vanne
- Obstacle n°580 à Mozet: pré-barrages en enrochements
- Obstacle n°552 à Faux les Tombes : effacement
- Obstacle n°553 à Faux les Tombes : effacement
- Obstacle n°554 à Faux les Tombes : pré-barrages en enrochement

**Contribution du projet aux objectifs du Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche :**

Ce projet a pour objectif premier la restauration de la continuité longitudinale du Samson considérée comme un axe migratoire ultra-prioritaire en continu depuis la Meuse pour le Saumon Atlantique, la truite de mer et l'anguille européenne. Le projet participe du Plan Anguille pour la Belgique accepté par l'UE depuis le 5 janvier 2010 et entre dans le cadre du Règlement « Anguille » de l'Union européenne N° 1100/2007 devant permettre de reconstituer les stocks de l'Anguille européenne.



*Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.*



**Réf. Projet :** 44-1703-007

**Mesure du PO-FEAMP :** 44.6

**Titre Projet :** Construction d'une nouvelle passe à poissons au droit du barrage de Houx (Dinant) sur la Meuse

**Période :** Janv.-2018 à sept.2020

**Lieu :** Yvoir

**Bénéficiaire :** SPW – DGO2

**Administration de tutelle :** SPW-DGARNE

**Objectifs du projet :**

Le barrage de Houx est situé en aval de Dinant. Pour la montaison, il a été équipé de deux passes à poissons situés de part et d'autre de l'île. Ces passes sont considérées comme moyennement efficaces, ne répondant pas aux critères habituels de dimensionnement en matière de :

- situation : échelle non située en rive
- structure : bassins relativement petits et peu profonds
- attractivité : débit faible (environ 150 l/s)



Ceci a imposé une réflexion sur la libre circulation du poisson au droit de ce barrage. Il est ainsi apparu que cette installation conjointement à la construction d'une nouvelle passe à poissons en rive droite était, tant techniquement qu'économiquement, la meilleure solution.

La construction permettra l'amélioration de la migration en montaison de l'ensemble des poissons holobiotiques. Ce projet s'inscrit dans le cadre du rétablissement de la libre circulation du poissons dans le bassin mosan.

**Contribution du projet aux objectifs du Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche :**

Ce projet a pour objectif premier la restauration de la continuité longitudinale. En levant un des derniers obstacles présents sur la Meuse, le projet rétablira la libre circulation vers de nombreux affluents.

Le projet participe également du Plan Anguille pour la Belgique accepté par l'UE depuis le 5 janvier 2010 et entre dans le cadre du Règlement « Anguille » de l'Union européenne N° 1100/2007 devant permettre de reconstituer les stocks de l'Anguille européenne.



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.



**Réf. Projet :** 47-1604-001

**Titre Projet:** Développement d'un pilote d'aquaculture intégrée associée à un circuit court de distribution (AquaLocI)

**Bénéficiaire :** CERER-Pisciculture asbl.

**Mesure du PO-FEAMP :** 47 (Innovation en aquaculture)

**Période :** février 2017 à janvier 2020

**Lieu :** Strée (Modave)

**Administration de tutelle :** SPW - DGO3

### Objectifs du projet :

Ce projet vise à créer les bases nécessaires au développement d'une nouvelle activité de production aquacole durable en Wallonie.

L'objectif est de développer un pilote de production aquaponique de taille moyenne et d'en faire le bilan (intrants vs extrants) énergétique, en ressources alimentaires (nutriments), et économique. Cette approche permettra d'envisager la transposition de ce type d'unité dans différentes situations et conditions environnementales afin de créer une activité de production qui pourrait être envisagée comme une voie de diversification des productions agricoles.

Le projet abordera également la problématique énergétique des systèmes de production hors-sol, en visant une réduction de la consommation (systèmes d'éclairage à basse consommation, isolation, circuit recirculé peu énergivore). La production expérimentale sera envisagée sur base de deux modèles de poissons, une espèce tropicale très productive (tilapia) et une espèce tempérée indigène à haute valeur ajoutée (perche européenne). Enfin, la production sera écoulee au niveau de circuits courts de distribution en milieu semi-rural.

Partenaires :

• Centre des Technologies Agronomiques de Strée



• GAL Pays des Condruses



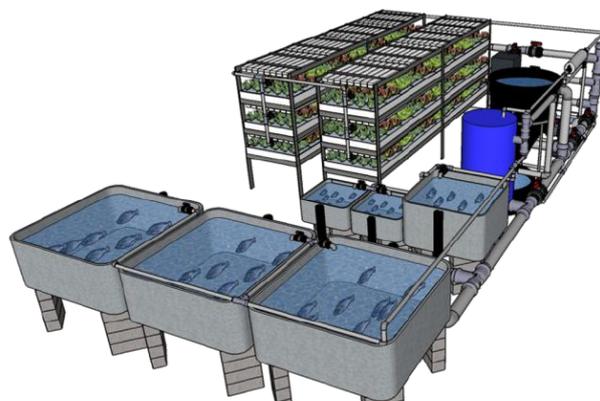
• Centre de Formation et de Recherche en Aquaculture, ULg



• Centre Technique Horticole de Gembloux



• GDTECH Superlighting



### Contribution du projet aux objectifs du Programme pour le secteur commercial de la pêche :

Ce projet contribuera à pratiquer une aquaculture durable sur le plan environnemental, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante, compétitive et fondée sur les connaissances ; notamment par :

- La fourniture d'un soutien au renforcement du développement technologique, de l'innovation et du transfert des connaissances.
- La promotion d'une aquaculture efficace dans l'utilisation des ressources.
- La promotion d'une aquaculture offrant un niveau élevé de protection environnementale, de la santé et du bien-être des animaux, ainsi que de la santé publique et de la sécurité. Cette mesure vise notamment l'augmentation du volume de production en circuit recirculé.



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.



Wallonie



**Réf. Projet :** 47-1604-002

**Titre Projet:** Valorisation innovante des effluents de pisciculture par la méthode aquaponique

**Bénéficiaire :** Gembloux Agro-Bio Tech, Université de Liège

**Objectifs du projet :**

Grâce à son expertise dans le domaine de l'aquaponie depuis plus de 5 ans, le Laboratoire de Phytopathologie Intégrée et Urbaine (LPIU) de Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT) réalisera une étude de faisabilité technico-économique sur l'adjonction de systèmes hydroponiques (production de plantes) à un système d'aquaculture permettant de valoriser les eaux de rejet et/ou les effluents solides et ainsi diminuer significativement les coûts énergétiques et environnementaux de l'activité aquacole. L'association de l'aquaculture et de l'hydroponie constitue un système aquaponique qui sera ici découplé, afin d'optimiser séparément les conditions de croissance pour chaque organisme et permettre une production de type industriel également pour les plantes. Ce projet innovant se veut efficace et pour cela associe dès le début la société BQF (Belgian Quality Fish), producteur d'esturgeons. Grâce à cette collaboration précieuse, il s'agit donc d'étudier un cas concret d'aquaculture type RAS sur base des conditions rencontrées chez BQF puis de transférer la méthodologie en fin de parcours sur une deuxième espèce de poisson (la truite).

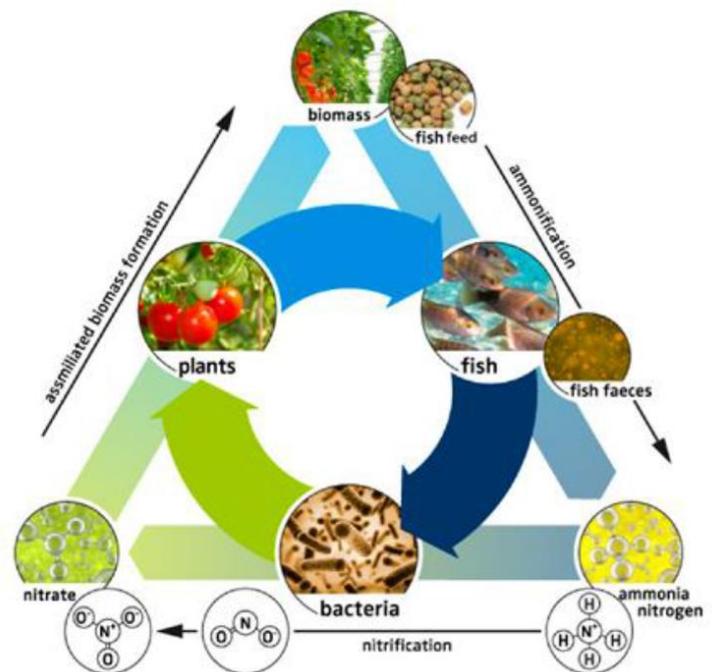
**Mesure du PO-FEAMP :**

47 – Innovation en aquaculture

**Période :** Janv. 2017 à Déc. 2019

**Lieu :** Gembloux

**Administration de tutelle :** DG03 – DRD et DPeur



Source : Goddek, S., Delaide, B., Mankasingh, U., Ragnarsdottir, K.V., Jijakli, H. and Thorarinsdottir, R.I. *Challenges of Sustainable and Commercial Aquaponics*, Sustainability 2015, 7(4), 4199 - 4224

**Contribution du projet aux objectifs du Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche :**

Ce projet s'inscrit parfaitement dans le Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche en favorisant l'émergence d'une aquaculture innovante basée sur le transfert de connaissances issues de la recherche scientifique. En outre, à travers la valorisation des effluents de pisciculture par l'aquaponie, une attention particulière est portée sur l'utilisation des ressources en énergies et en eau afin de développer une aquaculture durable. Il participe aussi à la volonté de diversification des activités des piscicultures en veillant à leur compétitivité par la diminution des coûts de production et le renforcement de leur image.



Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.



Wallonie



**Réf. Projet :** 47-1703-001

**Mesure du PO-FEAMP :** 47

**Titre Projet:** Soutien à l'innovation en aquaculture

**Période :** Octobre 2017 à avril 2019

**Lieu :** Namur

**Bénéficiaire :** SOCOPRO asbl

**Administration de tutelle :** DGARNE

**Objectifs du projet :**

Ce projet a pour objectif de soutenir l'innovation en aquaculture.

Le projet sera mené dans le cadre d'un ensemble cohérent afin de supporter tous les maillons faibles actuels du secteur, au travers des actions suivantes :

- une aide pour la mise aux normes des infrastructures pour la vente en direct B2C et HORECA de proximité par la réalisation d'un manuel pratique d'autocontrôle pour la salmoniculture (abattage, première transformation).

En dehors des productions bio pour lesquelles des aides à la transition spécifiques existent dans le dossier FEAMP actuel, deux autres démarches seront menées au cours de ce projet :

- un appui à la mise en place de la qualité différenciée des truites de consommation par un processus d'affinage fiable et contrôlable
- un appui à la mise en place d'une IGP: truite Ardenne ou autre appellation de ce type, afin de promouvoir les productions locales

Des actions complémentaires seront menées afin de soutenir l'innovation :

- une participation active à la mise en place de production d'espèces "nouvelles" destinées à la consommation (ombre et lotte)
- un support à la mise en valeur spécifique auprès du grand public de ces nouvelles espèces ainsi que des IGF et autres QD
- une formation continuée des producteurs par des visites de piscicultures dans les pays limitrophes ainsi que des conférences ciblées. Une information de jeunes et de nouveaux acteurs intéressés par le secteur aquacole.
- un travail prospectif de recherche de pratiques innovantes en aquaculture et d'analyse de faisabilité en Wallonie sera mené afin de poursuivre progressivement l'introduction de techniques et modèles innovants dans le secteur

**Contribution du projet aux objectifs du Programme:**

Ce projet d'innovation remplit pleinement les objectifs du FEAMP dans sa mesure 47.

En effet, il vise à :

- encourager une utilisation durable des ressources dans l'aquaculture et améliorer le bien-être des poissons par son cahier de charge strict portant sur l'affinage ainsi qu'une production raisonnée d'une truite IGF "Ardenne" -développer des produits nouveaux ou sensiblement améliorés, tels que ceux cités ci-avant.
- introduire sur le marché de nouvelles espèces aquacoles (Lottes et ombres) offrant de bonnes perspectives commerciales,
- introduire de nouvelles méthodes et procédés de production durables pour permettre l'élevage des espèces citées ci-dessus
- explorer et confirmer la faisabilité technique et économique de produits ou de procédés innovants en participant activement aux groupes de travail organisés par les centres de recherche
- développer les connaissances techniques, scientifiques ou organisationnelles dans les exploitations aquacoles, par la réalisation et la mise en place d'un guide de bonne pratique portant sur la transformation sous autorisation à la ferme des salmonidés.

Les opérations relevant du présent article seront réalisés en collaboration et validés par le CER organisme scientifique et technique public reconnu par la Région.

Les résultats des opérations bénéficiant d'une aide font l'objet d'une publicité appropriée par l'État membre. Cette publicité se fera par des séances d'information et de formation organisées pour les aquaculteurs par la SOCOPRO/ Collège des producteurs.



*Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.*



**Réf. Projet :** 47-1703-001

**Mesure du PO-FEAMP :** 47

**Titre Projet:** Soutien à l'innovation en aquaculture

**Période :** Octobre 2017 à avril 2019

**Lieu :** Namur

**Bénéficiaire :** SOCOPRO asbl

**Administration de tutelle :** DGARNE

**Objectifs du projet :**

Ce projet a pour objectif de soutenir l'innovation en aquaculture.

Le projet sera mené dans le cadre d'un ensemble cohérent afin de supporter tous les maillons faibles actuels du secteur, au travers des actions suivantes :

- une aide pour la mise aux normes des infrastructures pour la vente en direct B2C et HORECA de proximité par la réalisation d'un manuel pratique d'autocontrôle pour la salmoniculture (abattage, première transformation).

En dehors des productions bio pour lesquelles des aides à la transition spécifiques existent dans le dossier FEAMP actuel, deux autres démarches seront menées au cours de ce projet :

- un appui à la mise en place de la qualité différenciée des truites de consommation par un processus d'affinage fiable et contrôlable
- un appui à la mise en place d'une IGP: truite Ardenne ou autre appellation de ce type, afin de promouvoir les productions locales

Des actions complémentaires seront menées afin de soutenir l'innovation :

- une participation active à la mise en place de production d'espèces "nouvelles" destinées à la consommation (ombre et lotte)
- un support à la mise en valeur spécifique auprès du grand public de ces nouvelles espèces ainsi que des IGF et autres QD
- une formation continuée des producteurs par des visites de piscicultures dans les pays limitrophes ainsi que des conférences ciblées. Une information de jeunes et de nouveaux acteurs intéressés par le secteur aquacole.
- un travail prospectif de recherche de pratiques innovantes en aquaculture et d'analyse de faisabilité en Wallonie sera mené afin de poursuivre progressivement l'introduction de techniques et modèles innovants dans le secteur

**Contribution du projet aux objectifs du Programme:**

Ce projet d'innovation remplit pleinement les objectifs du FEAMP dans sa mesure 47.

En effet, il vise à :

- encourager une utilisation durable des ressources dans l'aquaculture et améliorer le bien-être des poissons par son cahier de charge strict portant sur l'affinage ainsi qu'une production raisonnée d'une truite IGF "Ardenne" -développer des produits nouveaux ou sensiblement améliorés, tels que ceux cités ci-avant.
- introduire sur le marché de nouvelles espèces aquacoles (Lottes et ombres) offrant de bonnes perspectives commerciales,
- introduire de nouvelles méthodes et procédés de production durables pour permettre l'élevage des espèces citées ci-dessus
- explorer et confirmer la faisabilité technique et économique de produits ou de procédés innovants en participant activement aux groupes de travail organisés par les centres de recherche
- développer les connaissances techniques, scientifiques ou organisationnelles dans les exploitations aquacoles, par la réalisation et la mise en place d'un guide de bonne pratique portant sur la transformation sous autorisation à la ferme des salmonidés.





Wallonie



**Réf. Projet :** 68-1703-001

**Mesure du PO-FEAMP :** 68

**Titre Projet:** Réalisations de capsules promotionnelles  
pour le secteur de l'aquaculture en Wallonie

**Période :** Nov-2017 à Déc-2018

**Lieu :** Wallonie

**Bénéficiaire :** APAQ-W

**Administration de tutelle :** SPW-DGARNE

### **Objectifs du projet :**

L'objectif général est d'une part de faire mieux connaître les produits issus de l'aquaculture et de contribuer à l'accroissement de leur consommation, et d'autre part de faire mieux connaître le métier d'aquaculteur, de lever le voile sur cette profession méconnue du grand public et éventuellement d'inciter la jeunesse à reprendre le flambeau.

Ceci sera réalisé au moyen de 5 à 10 capsules vidéos de 2-3 minutes chacune. Ce support a été choisi car il constitue un outil de communication moderne, facilement utilisable sur le web, dans les réseaux sociaux et à l'occasion d'évènements.



### **Contribution du projet aux objectifs du Programme Opérationnel pour le secteur commercial de la pêche :**

A l'appendice 2 du programme wallon pour le secteur commercial de la pêche, on trouve les priorités de l'Union, les objectifs spécifiques et les mesures du règlement FEAMP traduisant la stratégie poursuivie en Wallonie.

Parmi celles-ci, la priorité numéro 5 stipule un encouragement à commercialiser et à transformer, et plus particulièrement l'objectif spécifique 5.a : l'amélioration de l'organisation du marché des produits de la pêche et de l'aquaculture.

On retrouve ici la mesure 68 qui concerne notamment la promotion des produits de qualité obtenus via une production aquacole durable.

Ce projet s'inscrit directement dans cet objectif par la création de contenu inédit destiné à mieux faire connaître les produits et les métiers issus de l'aquaculture, en promouvant les produits issus des piscicultures locales, et en faisant intervenir directement les acteurs locaux au sein des capsules vidéo.



*Avec le soutien du « Fonds européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche », investissons dans une pêche durable.*